



## PLAN STRATÉGIQUE 2021 DE LA DRS : UN MANQUE D'AMBITION RÉVÉLATEUR D'UN AVENIR INCERTAIN !

Dans le contexte que nous connaissons actuellement à la DRS (diminution des effectifs du fait des COG, perte de mandats...), l'**UNSA** s'attendait à un plan stratégique ambitieux, notamment sur la recherche de nouvelles activités.

Quelle déception à la lecture du Plan Stratégique Triennal (PST) !

A notre sens, il faudra plus que : « être en veille » et « faire des revues des mandats actuels » pour ramener de l'activité au sein de l'Établissement de Bordeaux.

Madame Grave, Monsieur Ballu, nous sommes au regret de vous apprendre que pour maintenir les effectifs à la DRS et renforcer l'activité sur l'Établissement de Bordeaux, il ne suffit pas de saisir des opportunités liées au développement du numérique et de créer de nouveaux espaces de travail... Il est plus que temps de passer à l'action et d'aller chercher de nouveaux « clients » !

Nous sommes d'autant plus inquiets qu'à vous lire, « le numérique apporte une transformation profonde de l'entreprise » qui conduira « à des évolutions fortes des métiers, des processus, des organisations » pour lesquelles les services RH auront un rôle central à jouer.

Vous n'êtes pas sans connaître l'état de santé actuel du service RH à Bordeaux, sur lequel l'**UNSA** vous alerte depuis plus d'un an par le biais du CHSCTL.



Au vu de l'empressement de la Direction de l'Établissement à régler la situation de ce service en risque, nous voyons mal comment les RH de proximité à Bordeaux pourraient être un moteur dans l'accompagnement aux changements dans cet univers en transformation...

**Pour l'UNSA, il est plus que temps de passer à l'action afin de trouver des solutions concrètes permettant de stopper l'hémorragie des effectifs !**

### Vos contacts



David BLÉ  
5 4370



Valérie ANSO  
5 3791



Christel GOSSELET  
5 9063



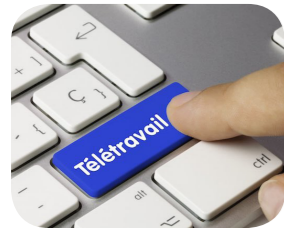
Émilie COSTE-LOURET  
5 3999



Isabelle ENDURAN  
5 3790



Laurent LE BILLAN  
5 3622



## UN NOUVEAU TÉLÉTRAVAIL À LA CDC ?

L'avenant à l'accord télétravail a été présenté aux représentants du personnel lors des CHSCT et CT nationaux de mars.

L'Établissement de Bordeaux, précurseur en la matière, attendait avec impatience de réelles avancées dans ce domaine, notamment au niveau « gestion du temps » ou installation et mise en œuvre de son poste de télétravail.

La DRH de l'Établissement public propose les évolutions suivantes :

- # Élargir la notion de télétravail au travail déporté dans des tiers lieux externes ou sur un site de l'EP différent de son affectation.
- # Réduire l'obligation d'être présent deux jours sur site aux semaines dites « normales » c'est-à-dire hors congés ou absences.
- # Ouvrir la notion de télétravail sur avis médical du médecin de prévention ou du travail.
- # Présenter l'accord écrit du futur télétravailleur permettant à la délégation du CHSCT de venir vérifier la compatibilité de l'espace de travail au domicile avec les règles d'hygiène et de sécurité. Les RH devront au préalable l'informer, non seulement de l'intérêt de cette visite, mais aussi qu'un refus de sa part n'aura pas de conséquence sur l'accord d'entrer dans le dispositif.
- # Autoriser la modification d'un jour télétravaillé et non plus seulement le report.
- # Laisser aux agents le choix d'avoir recours au poste de travail mis à disposition par la CDC ou d'utiliser son matériel personnel avec la possibilité d'une prise en charge plafonnée lors de l'acquisition d'un matériel neuf.

**Satisfaite de toutes ces avancées qu'elle a portées lors des négociations, l'UNSA signera cet avenant pour une mise en œuvre rapide car très attendue de tous les personnels, managers comme gestionnaires.**

**Par ailleurs, l'UNSA Bordeaux, via le CHSCT Local, exige que soit rapidement finalisée et présentée à l'instance la nouvelle étude qu'elle a demandée pour l'ouverture du télétravail aux téléconseillers du centre de contacts.**

L'avenant est désormais soumis à la signature des organisations syndicales. Sans accord majoritaire, toutes ces nouvelles mesures ne verront pas le jour. Espérons que chaque syndicat prendra ses responsabilités. L'UNSA prendra les siennes !

## EXPÉRIMENTATIONS À PPMA

Le responsable de service de PPMA est venu présenter, lors des instances de mars, deux expérimentations : l'extension de la polyvalence liquidation/CIR et la modification de l'aménagement spatial.

S'il ne faut pas oublier que ces deux expérimentations ont pour objectif principal de palier à la baisse des effectifs du service, l'UNSA a salué la manière dont elles vont être menées par le responsable de service.

**En effet, l'UNSA se félicite de voir se ré-internaliser des activités qui étaient jusqu'à présent réalisées avec l'appui de ressources intérimaires.**

L'UNSA restera vigilante pendant la durée de ces expérimentations et regrette l'attitude de la CFDT qui, se sentant soudainement investie d'une responsabilité morale accrue, a procédé à la distribution d'une enquête dans les locaux de PPMA et interfère de ce fait dans une expérimentation qui n'en est qu'à ses prémices.

Rassurez-vous, chers collègues de la CFDT, vous n'êtes pas les seuls à avoir un sens moral au sein des organisations syndicales siégeant au CHSCTL.

Pour l'UNSA, il faut laisser à chacun ses prérogatives ! La Direction s'étant engagée à mener une enquête sur le ressenti des agents, nous jugerons en temps voulu du bien-fondé ou non de cette expérimentation...



## PLAN DE FORMATION 2017

Le plan de formation 2017 a été présenté pour avis lors du CTL de mars. Les organisations syndicales ont voté à l'unanimité contre ce plan de formation.

**Pour l'UNSA, dans le contexte de la transformation numérique où chacun doit être préparé, formé et accompagné, ce plan de formation manque cruellement d'ambition.**

Comme chaque année, aucun budget prévisionnel n'est présenté. L'UNSA regrette qu'aucune formation des conseillers RH aux accords en vigueur à la CDC ne soit prévue or il nous semble que c'est le cœur du métier d'un conseiller RH de proximité et nous le réclamons depuis maintenant 3 ans !

De plus, l'UNSA déplore qu'aucun focus n'ait été fait sur l'accompagnement des agents concernés par la perte des mandats. Nous sommes à 9 mois du transfert du FCAT et du FCATA et aucun plan d'accompagnement clair des agents concernés n'est défini.

**Pour l'UNSA, cette situation est intolérable et génératrice de stress pour tous les personnels concernés.**

## “ INTERVIEW



David BLÉ  
5 43 70

**David, peux-tu nous rappeler ton parcours professionnel ?**

Après quelques riches et stimulantes années d'activité dans les secteurs de l'immobilier et de l'entretien-maintenance, avec un statut de chef d'entreprise indépendant, j'ai rejoint la fonction publique il y a 18 ans pour mieux concilier vie professionnelle et vie personnelle.

Suite à 3 années d'activité à La Poste, la Caisse des dépôts m'a ouvert ses portes. D'abord en qualité de détaché de catégorie C puis, une fois intégré et grâce à des formations promotionnelles de qualité, j'ai pu accéder à la catégorie B. J'ai alors exercé des fonctions

d'animateur de groupe de gestion.

J'ai ensuite réussi le concours de catégorie A, me permettant d'accéder à des fonctions de contrôleur de gestion puis de responsable d'unité.

**Peux-tu nous expliquer pourquoi tu as choisi d'exercer une fonction de permanent syndical ?**

C'est un vrai changement que j'aborde avec enthousiasme. Mais je ne pars pas de rien...

J'exerce mon deuxième mandat de titulaire au Comité technique local de Bordeaux et je siège depuis plus de 2 ans à la CAP2 (Commission Administrative Paritaire des attachés).

Ces nouvelles fonctions à plein temps me permettront d'étendre mon périmètre d'action, au-delà de l'Établissement de Bordeaux et de mieux comprendre les rouages de l'Établissement public et du Groupe. Mais le plus important dans tout cela, c'est le travail en équipe : que les capacités, les compétences et les réseaux de chacun permettent de se compléter et de constituer une force de proposition efficace.

**Pour quel syndicalisme ?**

J'ai choisi d'adhérer à l'UNSA, il y a plus de 10 ans, pour 2 raisons principales :

# Aborder le syndicalisme d'une façon apolitique mais qui n'exclut pas que chacun puisse avoir ses propres convictions politiques ou philosophiques en dehors de son cadre professionnel.

Cet apolitisme n'est en rien un manque de conviction mais plutôt une recherche du mieux pour la CDC et surtout pour l'ensemble des agents, qu'ils soient publics ou privés, avec pour objectif une harmonisation vers le haut, en dehors de tout dogme ou dictat d'une centrale ou d'un parti politique.

# J'y ai rencontré de belles personnes qui m'ont aidé à me construire syndicalement. Je n'en citerai que deux (sans vouloir faire offense aux autres) : Marie-Jeanne PAÏTA pour qui j'ai une pensée émue tant elle a œuvré avec désintéressement pour le syndicalisme en recherchant toujours la meilleure solution et considérant chacun d'entre nous comme une personne à aider et à valoriser.

Et Sylvie HYTHIER-BINACUA, dont j'assurerai la continuité d'une partie des attributions, qui illustre la ténacité à négocier des accords et à les faire respecter, tout en luttant avec force contre les éventuelles injustices ou discriminations. Elle sait aussi avec intelligence et brio ne pas baisser la tête, même face à des interlocuteurs d'importance.

En résumé, j'adhère pleinement au credo de l'UNSA, à la fois « créateur de droits pour tous quels que soient les statuts », mais qui sait aussi s'opposer fortement aux décisions injustes ou discriminantes. Bref, il s'agit à la fois de bien connaître le point de vue des salariés et des fonctionnaires mais aussi de maîtriser les dossiers de la CDC, en sachant manier fermeté et dialogue.

**David est responsable de l'organisation des CAP pour l'UNSA.**

**N'hésitez pas à le rencontrer pour avoir des informations sur vos possibilités de promotion.**



## RETOUR SUR LES ÉLECTIONS : MANDAT 2017-2019

L'équipe de l'**UNSA** maintient sa 1<sup>ère</sup> place et conserve ainsi la présidence de la commission locale de Bordeaux. Nous vous remercions une nouvelle fois de votre confiance renouvelée.

Les résultats ont quelque peu redistribué les cartes : **UNSA** 2 voix, CFDT 2 voix, CGT 2 voix, SNUP 1 voix.

Ce mandat s'annonce donc plus compliqué que le précédent : nous risquons d'être confrontés à des situations bloquantes si aucune majorité ne se dégage.

Cependant, l'équipe **UNSA** continuera à tenir ses engagements de campagne, à savoir :

**# Subvention au Tarif Unique (TU) pour les week-ends, voyages, sorties.** En adaptant le taux de subvention aux prestations proposées, le TU que nous portons au vote est toujours plus avantageux et lisible pour l'ensemble des ouvriers droit. Il est aussi bien plus facile à gérer d'un point de vue budgétaire.

**# Pas d'impact systématique sur le compte à point**, notamment pour les sorties de proximité non budgétivores.

## LA DÉMATÉRIALISATION : ENFIN !

L'**UNSA** s'attache à la modernisation du COSOG depuis sa création. Nous avons développé des services en ligne avec des fonctionnalités attendues (inscription en ligne pour les colonies, Courchevel, paiement en ligne...).

**Nous souhaitons généraliser la communication dématérialisée et stopper ce déchaînement massif et incohérent d'envois papier.**

Si en national le débat est lancé, à Bordeaux nous avons validé la dématérialisation de notre journal local « Le Mascaret ».

Vous avez reçu début avril par newsletter cette nouvelle version qui a été pensée pour mieux vous satisfaire et optimiser vos recherches (lien direct vers le site, sommaire identifié, thématique valorisée...).

Attention : si vous vous êtes désinscrits des newsletters Bordeaux, vous devez vous réinscrire pour recevoir « Le Mascaret ».

## QUOI DE NEUF POUR 2017 ?

La commission locale a déjà pris de nombreuses décisions pour le 1<sup>er</sup> semestre 2017.

Les campagnes d'inscriptions ont déjà été lancées car il n'était pas question de ralentir notre rythme du fait des élections.

**L'UNSA a rapidement mis en place des réunions pour valider un programme dynamique pour toute l'année 2017.**

La dernière commission locale qui s'est tenue le 4 avril a aussi validé des propositions pour le second semestre 2017. Au programme :

- # Restaurant semi-gastro « Le 7 Restaurant » à la Cité du Vin.
- # Cours de cuisine « spécial fêtes ».
- # Sortie vélo.
- # Sortie escalade.
- # Journée familiale à Kid Parc.
- # Noël 2017 avec de nouveaux partenaires et de belles surprises en perspective.



En collaboration avec l'UNSA DGFIP, l'**UNSA CDC Bordeaux** vous invite à une Heure Mensuelle d'Information (\*) sur le thème du prélèvement à la source le **mercredi 19 avril à 13 heures**, salle La Dune.

(\*) Vous ne devez pas débadger lorsque vous participez à une HMI.

